

CGT-Culture

SNAC-FSU

SUD-Culture-Solidaires

UNSA

Paris, le 25 janvier 2013

Objet : Préavis grève du 31 janvier

Madame la Ministre,

Dans le cadre unitaire de la journée d'action et de grève dans l'ensemble de la Fonction publique, les organisations syndicales signataires entendent faire du 31 janvier prochain une journée de grève et de mobilisation sur l'ensemble du Ministère de la Culture pour porter nos revendications sur :

1°) les salaires et le pouvoir d'achat :

- l'augmentation urgente de la valeur du point d'indice,
- la revalorisation des grilles indiciaires en particulier celles des corps de catégorie C
- l'intégration des régimes indemnitaires dans les indices salariaux pour le calcul des pensions,
- le repyramidage catégoriel des filières du Ministère de la Culture, et notamment celui de la filière administrative,
- l'abrogation du jour de carence.

2°) l'emploi, les effectifs du Ministère de la Culture dans la perspective de la préparation du Budget 2014 :

- un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois avec une vraie politique de maintien dans l'emploi,
- la création de postes de titulaires :
 - pour que le service public de la culture puisse répondre aux besoins de la population,
 - pour assurer le déroulement normal de carrière des agents et rendre effectif leur droit à la mobilité choisie,
 - pour assurer un plan de résorption de la précarité, tout particulièrement en catégorie C.

3°) l'amélioration du fonctionnement du service public de la culture :

- défendre les réseaux du ministère de la Culture, les services centraux et déconcentrés, et les politiques culturelles par le renforcement de la tutelle ministérielle sur les EPA,
- l'amélioration des conditions de travail des agents du ministère de la Culture.

Dans le cadre de cette journée d'action, les organisations signataires appellent les agents à cesser le travail.

Les organisations syndicales signataires vous demandent d'être reçues sur l'ensemble de ces points et d'ouvrir une négociation, comme le prévoit la législation, sur les revendications communes à l'ensemble des personnels du ministère de la Culture, quel que soit leur statut et leur affectation.

Si nous sommes effectivement exigeant quant au respect scrupuleux d'une législation sans lequel la notion même de préavis perd son sens, nous sommes aussi très attachés à ce que le dialogue social que vous incarnez s'exprime dans les faits. C'est pourquoi nous réaffirmons que la responsabilité de conduire ces négociations incombe à votre cabinet et à lui seul.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour l'ensemble des agents du Ministère de droit public et de droit privé, pour la journée du 31 janvier 2013, ainsi que les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour la CGT-Culture



le SNAC-FSU



SUD-Culture-Solidaires



l'UNSA

